

Hébergement fourni par Migrationsverket

Informations concernant le logement

Migrationsverket (l'Office national suédois des migrations) vous fournit un logement provisoire pendant la période d'attente de la décision concernant votre demande d'asile. Si vous n'avez pas la possibilité de payer pour votre logement, c'est Migrationsverket qui prend la location à sa charge.

Une famille peut obtenir une chambre séparée mais doit s'attendre à partager son appartement avec d'autres personnes. Les personnes seules se partagent une chambre.

Vous n'êtes pas autorisé à loger dans votre appartement d'autres personnes que celles autorisées par Migrationsverket.

Il est possible que l'on vous oblige à déménager dans la même localité ou dans une autre localité où Migrationsverket dispose de logements pour demandeurs d'asile.

Migrationsverket a équipé l'appartement de meubles et des objets nécessaires dans un logement. Tous ces objets sont la propriété de Migrationsverket.

Vous êtes tenu d'entretenir l'appartement, l'équipement et l'espace environnant.

Si vous n'entretenez pas l'appartement et que vous causez des dommages dans l'appartement, son ameublement, ses installations techniques ou tout autre équipement, vous serez obligé de rembourser ces dommages.

Le personnel de Migrationsverket et le syndic de l'immeuble inspectent régulièrement l'immeuble et les appartements. Avant que vous ne partiez de l'appartement, Migrationsverket et le syndic inspectent l'état de l'appartement, des meubles et autres équipements.

Règlement d'habitation

L'entretien de l'appartement que vous devez effectuer est le suivant.

- Faites le ménage régulièrement et nettoyez la cuisinière, le four, le réfrigérateur, le congélateur et la salle de bains.
- Nettoyez les sols en parquet ou en bois avec une serpillière humide.
- Laissez ouverte la porte de la salle de bain après les douches ou les bains pour faire évacuer l'humidité.
- Aérez régulièrement en ouvrant une fenêtre pendant un court moment.
- Faites en sorte de ne pas bloquer les robinets.
- Il est interdit d'écrire, de dessiner, de coller à la colle ou au ruban adhésif et de faire des trous dans les murs, les papiers peints, les portes, les sols ou tout autre équipement.

Il est important que vous informiez immédiatement Migrationsverket ou le syndicat dès que vous découvrez des pannes qui peuvent causer un danger ou un dommage dans l'appartement.

Attention : il est interdit et il y a danger de mort d'intervenir dans les installations et prises électroniques, téléphoniques ou câbles de réseau de télévision dans la maison. Si vous désirez installer une antenne parabolique, vous devez d'abord obtenir l'autorisation du propriétaire de l'immeuble.

Il n'est pas permis de fumer à l'intérieur des immeubles, mais uniquement dehors.

Respectez l'environnement en respectant les consignes suivantes.

- Ne gaspillez pas l'eau, l'électricité et le chauffage.
- Évitez de laisser longtemps ouvertes vos fenêtres lorsqu'il fait froid (cela fait dépenser beaucoup d'électricité et de chauffage).
- Triez vos ordures ménagères. Les ordures ménagères doivent être emballées dans un sac fermé par un noeud et jetées dans les conteneurs qui vous seront indiqués par le propriétaire et Migrationsverket.

Espaces communs à tous

La cage d'escalier, l'environnement extérieur et la buanderie sont des espaces communs à tous les habitants de l'immeuble.

Pour le bien-être de tous, il est interdit de fumer dans les appartements, les cages d'escalier et la buanderie.

Il n'est permis de fumer qu'à l'extérieur seulement. Jetez les mégots dans les cendriers prévus. Il est interdit de se servir de la cage d'escalier comme débarras. Respectez le règlement de la buanderie.

Conservez soigneusement la clé de votre logement

Lorsque vous partirez, vous devrez rendre la clé à Migrationsverket. Si vous perdez une clé, vous devrez en payer le remplacement, ce qui coûte 200 couronnes.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION ET SIGNATURE

Je soussigné certifie avoir reçu clés de l'appartement No.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'habitation et je promets de respecter ce règlement.

Nom :
Adresse :
No. de dossier :.....
Lieu :
Date :

.....
Signature